## 00.03.01 Protection de colonnes en acier avec peinture intumescente pour une résistance au feu R 30 à R 120 **QP m²** 12-05-06 Promat PROMAPAINT®-SC4

Construction Promat 22.11.-

##### Mise en œuvre :

Les colonnes en acier sont protégées par une couche de peinture intumescente en phase aqueuse PROMAPAINT®-SC4 d’une

densité de ± 1,3 kg/dm³ ± 20%. L’épaisseur de protection pour une résistance au feu R 30 / R 60 / R 90 / R 120 est déterminée par profilé en fonction de la température critique de l’acier (°C) et du facteur de massiveté (m-1).

La peinture intumescente en phase aqueuse PROMAPAINT®-SC4 d’une densité de ± 1,3 kg/dm³ ± 20% est appliquée en plusieurs couches d’une épaisseur max. de 750 micron (DFT) directement sur l’acier, pourvu d’un primer anti-corrosif. Avant de procéder à l’application de la peinture intumescente, il faut vérifier que cette dernière soit compatible avec le primer anticorrosif existant.

##### Finition :

En fonction des conditions ambientes, il faut appliquer une couche de protection supplémentaire.

##### Attestation :

La résistance au feu R 30 / R 60 / R 90 de profilés I suivant EN 13381-8 est démontrée par un rapport d’évaluation (326028) / de profilés tubulaires est démontrée par un rapport d’évaluation (701.2/11/Z00NP/E) qui servira de base à l’exécution.

La compatibilité de la peinture intumescente en phase aqueuse PROMAPAINT®-SC4 d’une densité de ± 1,3 kg/dm³ ± 20% avec le primer anti-corrosif et avec la couche de protection supplémentaire est démontrée par une Évaluation technique européenne (ETA 13/0198).

##### Type de mesurage :

Quantité présumée (QP)

##### Unité de mesurage :

Unité de mesurage : m²

Code de mesurage :